

B-Strépy-Bracquegnies: building construction work**OJ S 100/2012 26/05/2012****Contract notice – utilities****Works****Directive 2004/17/EC****Section I: Contracting entity**

I.1. Name and addresses

Official name: L'(les) intercommunales(s) mixte(s) de distribution d'énergie (voir point VI.)

Postal address: c/o route du grand peuplier 12

Town: Strépy-Bracquegnies

Postal code: 7110

Country: Belgium

For the attention of: service achats ORES SCRL

E-mail: publicationsmp@ores.net

Telephone: +32 64672859

Fax: +32 64672775

Internet address(es):Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=204921**Additional information can be obtained from:**

Official name: ORES SCRL

Postal address: route du grand peuplier n° 2

Town: Strépy-Bracquegnies

Postal code: 7110

Country: Belgium

Contact person: M. P. Henry

For the attention of: service achats

E-mail: pierre.henry@ores.net

Telephone: +32 64672853

Fax: +32 64672775

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: ORES SCRL

Postal address: route du grand peuplier n° 2

Town: Strépy-Bracquegnies

Postal code: 7110

Country: Belgium

Contact person: M. R. Cuypers

For the attention of: service achats

E-mail: rudycuypers@ores.net

Telephone: +32 64672810

Fax: +32 64672775

I.2. Main activity

Production, transport and distribution of gas and heat

Electricity

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Travaux de construction d'un poste déporté à Ath.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

NUTS code BE32 Prov. Hainaut

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché de travaux de construction d'un poste déporté à Ath.

II.1.6. CPV code(s)

45210000 Building construction work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 4 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

5 % du montant attribué.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Prix fixes.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Voir VI.3.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Voir VI.3.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Voir VI.3.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

WTPODAT13

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.6.2012 - 10:00

IV.3.5.

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le pouvoir adjudicateur est composé de:

— l'intercommunale mixte IEH, gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité, dont le siège social est situé à l'hôtel de ville de et à 6000 Charleroi, BELGIQUE; le candidat doit formuler sa demande de participation à l'aide d'un dossier comprenant les documents suivants:

1. identification du candidat:

1.1. nom et coordonnées complètes (adresse, téléphone, fax, courrier électronique, n° de compte bancaire ..);

1.2. coordonnées complètes des succursales/agences en Belgique concernées pour le marché considéré;

1.3. forme juridique, date de création ou de constitution;

1.4. n° d'immatriculation à la TVA;

1.5. n° d'immatriculation à un organisme de sécurité sociale;

2. représentation et relations dans le cadre de la présente procédure:

2.1. coordonnées complètes de la Direction;

2.2. nom et coordonnées complètes (adresse, tél., fax, courrier électronique ...) de l'interlocuteur unique chargé des relations avec ORES SCRL;

2.3. nom et coordonnées complètes du conseiller en prévention.

Toutes ces personnes doivent pouvoir s'exprimer correctement en français.

3. causes d'exclusion (attestations): sera exclu de l'accès au marché à quelque stade que ce soit de la procédure l'entrepreneur qui se trouve dans l'un des cas d'exclusion figurant à l'article 17 §1 de l'AR du 10.1.1996.

Peut être exclu de la participation au marché à quelque stade que ce soit de la procédure, sans préjudice des dispositions relatives à l'agrégation d'entrepreneurs de travaux, l'entrepreneur qui se trouve dans un des cas d'exclusion visé à l'article 17 §2 de l'AR du 10.1.1996.

Les attestations mentionnées ci-après doivent être fournies par le candidat afin d'établir qu'il ne se trouve pas dans un de ces cas d'exclusion:

3.1. attestation originale (cachet sec) de sécurité sociale la plus récente, portant au moins sur l'avant-dernier trimestre échu par rapport à la date limite de réception des candidatures. Ne sera pas considéré comme étant en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations sociales conformément à la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, le candidat qui:

- soit a une dette supérieure à 2 500 EUR non contestée par voie de réclamation/recours,
- soit ne respecte pas strictement son plan d'apurement.

3.2. attestation de TVA datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réception des candidatures. Ne sera pas considéré comme étant en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses taxes conformément à la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, le candidat qui:

- soit a une dette non contestée par voie de réclamation/recours,
- soit ne respecte pas strictement son plan d'apurement.

3.3. attestation de paiement des impôts (formulaire n 276C2) datant de moins de douze mois par rapport à la date limite de réception des candidatures. Ne sera pas considéré comme étant en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes conformément à la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, le candidat qui:

- soit a une dette non contestée par voie de réclamation/recours,
- soit ne respecte pas strictement son plan d'apurement.

Remarque pour les points 3.1 à 3.3: lorsqu'un tel document n'est pas délivré par le pays en question il peut être remplacé par une déclaration sous serment faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou toute autre autorité qualifiée du pays d'origine ou de provenance. Dans le pays d'origine où un tel serment n'existe pas, il peut être remplacé par une déclaration solennelle. L'autorité compétente ou le notaire délivre un certificat attestant l'authenticité de la déclaration sous serment ou de la déclaration solennelle.

3.4. attestation de non faillite datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de réception des candidatures: le candidat joint la preuve qu'il:

- n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales,
- n'a pas fait l'aveu de sa (leur) faillite ou ne fait (ne font) pas l'objet d'une procédure de faillite ou de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de tout autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales.

Remarque: lorsqu'un tel document n'est pas délivré par le pays en question il peut être remplacé par un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance.

3.5. un extrait du casier judiciaire récent (maximum 6 mois par rapport à la date limite de réception des candidatures) de la société qui peut être obtenu sur place au service public fédéral justice casier judiciaire central, boulevard de Waterloo au n° 80 ou au n° 115 si la demande se fait par courrier postal, 1000 Bruxelles, BELGIQUE (tél. +33 25522753 - fax +33 25522782).

Remarque: les candidats non-belges, fourniront un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays.

3.6. le candidat joint une attestation sur l'honneur, datée et signée, dans laquelle il atteste qu'il n'a pas commis de faute grave en matière professionnelle, telle que: "j'atteste sur l'honneur que je n'ai pas commis de faute grave en matière professionnelle";

4. capacité économique et financière (déclarations):

4.1. déclaration délivrée et signée pour le candidat, datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de réception des candidatures, par un établissement financier reconnu jouissant d'un nom et d'une bonne réputation, établi dans l'Union européenne, dont il résulte que la capacité financière du candidat est telle qu'il peut mener à bien le marché considéré. Cette déclaration mentionne:

- que l'établissement financier met actuellement des lignes de crédit à la disposition de la société et/ou qu'il est disposé à examiner d'éventuelles demandes de crédit en vue de l'exécution de ce marché,
- que la société bénéficie d'une bonne réputation et est dirigée par des personnes compétentes et fiables.

5. capacité technique: en vue d'établir sa capacité technique, le candidat fournira:

5.1. copie du certificat d'agrément d'entrepreneurs de travaux émis par le ministère des communications et de l'infrastructure pour la catégorie D minimum classe 3 ou un engagement écrit dûment signé à l'obtenir au plus tard au moment de l'attribution du marché par le pouvoir adjudicateur. Le candidat peut faire valoir la capacité technique d'un sous-traitant en fournissant un engagement de ce dernier à mettre ses moyens à disposition de l'entrepreneur pour l'exécution du marché pendant toute la durée du marché, avec l'agrément requis au moment de l'offre;

5.2. copie de la certification selon les critères VCA, BeSaCC ou équivalents;

5.3. la liste des références ayant le même objet (construction d'un bâtiment technique à usage électrique) exécutées au cours des 5 dernières années avec indication du montant des travaux et personnes de contact. Cette liste de référence est accompagnée d'au moins 5 attestations de réalisation à l'entière satisfaction du donneur d'ordre. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de visiter une des réalisations mentionnées dans la liste des références ou un chantier en cours du candidat.

Par le dépôt de sa candidature, le candidat s'engage à pouvoir lire les informations transmises lors de la demande de prix sur CD-Rom (Excel, Power Point, Word, Acrobat Reader).

Chaque point doit faire l'objet d'une réponse (le cas échéant, indiquer "pas d'application"); une absence de la mention "pas d'application" est considérée comme élément manquant.

Tous ces documents doivent répondre aux exigences formelles suivantes:

- être classés dans un classeur à anneaux comportant des intercalaires numérotés. Chaque intercalaire reprendra une des rubriques de la structure définie ci-dessus,
- chacune des feuilles sera paraphée et numérotée,
- les documents ne pouvant être fournis en français seront accompagnés d'une traduction.

En cas de contestation, la traduction prime à l'égard du pouvoir adjudicateur. Toute candidature comportant des documents non traduits pourra être rejetée,

- le dossier de candidature sera soit envoyé par la poste, soit déposé au service achats pendant les heures de bureau: du lundi au jeudi de 7:45 à 12:00 et de 12:30 à 15:30; le vendredi de 7:45 à 12:00 et de 12:30 à 15:00. Ce dossier devra être livré sous enveloppe marquée candidature avec la référence du marché Réf: WTPODAT13 et adressé à ORES SCRL - service achats, à l'attention de Monsieur Rudy Cuypers, route du grand peuplier 12 à 7110 Strépy-Bracquegnies, BELGIQUE contre un accusé de réception revêtu du cachet de la cellule marchés publics précisant les date et heure de réception; toute autre forme de transmission (par exemple par fax ou à une autre adresse ...) conduit au rejet de la demande de participation du candidat.

Une exception est faite en cas de réception tardive d'une candidature, cette dernière sera prise en considération pour autant qu'elle ait été déposée à la poste sous pli recommandé au plus tard le quatrième jour calendrier précédent le jour fixé pour la réception des candidatures. Pourra être exclu tout candidat qui se sera rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant des renseignements exigibles dans le cadre du présent avis de marché.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'état

Postal address: rue de la science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium
Telephone: +32 22349611
Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — recours en annulation devant le conseil d'état ou le juge judiciaire: 60 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas,
— recours en suspension devant le conseil d'état, selon la procédure d'extrême urgence, ou devant le juge judiciaire, selon la procédure de référé: 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.
Ce délai est réduit à 10 jours en cas de publication d'un avis de transparence ex ante volontaire.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

23.5.2012